

Rapport public Parcoursup session 2024

IFPRA - Lycée professionnel Jules Lecesne - BTS - Services - Métiers de la coiffure - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IFPRA - Lycée professionnel Jules Lecesne - BTS - Services - Métiers de la coiffure - en apprentissage (43605)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée professionnel Jules Lecesne - BTS - Services - Métiers de la coiffure - en apprentissage (43605)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	69	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire	Bulletins des classes de 1ère et de Terminale	Essentiel
	Maîtrise de l'expression française et de la compréhension, le niveau de culture générale	Notes dans les matières générales	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'organisation Autonomie	Appréciations des bulletins scolaires, lettre de motivation	Essentiel
Savoir-être	Savoir être et posture : Comportement en classe, attitude face au travail, relation aux autres, assiduité, ponctualité, constituant la base des prérequis professionnels.	Appréciations bulletin scolaire	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité et cohérence du projet	Éléments de la lettre de motivation. Parcours du candidat (éléments du CV).	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêts, loisirs...	Éléments du cv concernant les activités hors champ scolaire et professionnel, rubrique activités et centre d'intérêt	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Mise en place d'une commission interne d'évaluation des candidatures, où chaque candidature est évaluée individuellement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Valoriser les expériences professionnelles ou PFMP
- Connaître les problématiques liées à ce secteur d'activité (organisation du travail,...)
- Rédiger une lettre de motivation en adéquation avec la formation montrant que l'on a compris les enjeux de la formation (alternance, contenu,...)

Signature :

LAURENCE HOULLEMARE,

Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -
Lycée professionnel Jules Lecesne